

Avis de promulgation

AVIS AU PUBLIC est par le présent donné par la soussignée, greffière de la Ville de New Richmond, que le Conseil municipal a adopté, lors de sa séance du 1^{er} mars 2021, le règlement suivant :

Règlement 1156-21 autorisant l'acquisition d'une enseigne numérique pour la Ville et décrétant un emprunt de 69 351 \$, remboursable en 10 ans

Ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 18 juin 2021. Ledit règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis conformément à la Loi.

Donné à New Richmond,
Ce 22^e jour de juin 2021

Céline LeBlanc
Greffière